

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL REUNION DU 2 NOVEMBRE 2022 (20h30)

Présents :-- **PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory - DENIZOT Eric - -- RAMPON Pascal -- JOMAIN Chloé - BOUCHARD Dominique - BOIS Marjorie --- FOURNIER Michael - MORAND Frédéric - ZOCCHETTI Céline ----PINEAU Marc-Henri --**

Excusé (s) : **MONTVERNAY Didier (a donné procuration à F. MORAND) -- SAUZE-PARIZOT Vanessa (a donné procuration à S. PARIZOT)**

Absent (s) : **BOIS Marjorie**

Démissions : **ROGNARD Carole - PICOD Edouard**

Secrétaire de séance : **DENIZOT Eric**

Ordre du jour :

DEMISSION de Mr PICOD Edouard – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – SOUTIEN MOTION de l'AMF – CONSEIL D'ECOLE avec SUBVENTION USEP – URABNISME – VOIRIE – EROSION – CENTRE DE LOISIRS – NOEL des ANCIENS – PLANTATION HAIE (RD 19) –
Rajout en début de réunion : DELIBERATION REVISION LOYER

APPROBATION COMPTE RENDU REUNIONS DU 4 OCTOBRE 2022 :

Compte rendu approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS :

a) Motion Association des Maires de France (AMF) :

Délibération de soutien à l'AMF pour dépôt auprès du Gouvernement d'une demande d'aides en faveur des communes, concernant la crise énergétique.

b) Révision Loyer :

Révision annuelle du loyer de Mr BERTHIER et Mme ROSIER (178 rue de la Voûte). Pour la Période du 01/11/2022 au 30/10/2023, le montant mensuel du loyer sera de 524,15 €.

c) Subvention SOU DES ECOLES - USEP :

Comme chaque année, la cotisation à l'USEP (sport pour les écoles) est divisée en 3 parties (les parents, le sou des écoles et la commune). 3€/enfant pour la commune et le sou des écoles et 2€ pour les parents.

La part revenant à la commune s'élève à 231 € (3 x 77 élèves). Une subvention de 231 € sera donc versée au Sou des Ecoles, qui est chargé de payer la cotisation globale.

DEMISSION CONSEILLER :

Le Maire informe que la Préfecture a pris acte de la démission du Monsieur Edouard Picod de son poste de Conseiller municipal, en date du 4 octobre 2022

VOIRIE – EROSION :

Mr MORAND informe que les travaux de plantation de la haie sur le RD 19 (plateau d'arbussonnas), en lieu et place des platanes (arrachés l'an passé), ont débuté. Ces travaux sont pris en charge ainsi que l'entretien par le Département.

Les panneaux d'entrée d'agglomération seront remplacés début 2023. La dépense correspondante sera subventionnée au titre des amendes de police (1 414 € de subvention).

Mr BOUCHARD précise que le nettoyage des bacs de rétention va être fait ces prochains jours, pour un coût de 6 720,00 € par l'entreprise STPA. Travaux à la charge de la commune.

CONSEIL D'ECOLE :

Mr GUILLARME donne le compte rendu du premier conseil d'école de l'année 2022-2023. Différents points ont été abordés :

- Effectif : 77 élèves. 17 départs de CM2 sont prévus et malgré quelques arrivées en classe maternelle, l'effectif prévisionnel pour la rentrée 2023-2024, sera en dessous du seuil de 78 élèves pour 4 classes. Si cela devait se confirmer, il y aurait certainement une fermeture de classe. L'école compterait donc plus que 3 classes et un enseignant en moins. Cécile ROBIN, actuellement institutrice de maternelle mais dernière nommée dans l'école, perdra son poste. Les 3 autres classes réparties entre les 3 enseignants restants. De plus, le directeur perdra également sa journée de décharge.

Un appel est lancé aux nouvelles familles arrivant sur la commune et ayant des enfants en âges d'être scolarisés de se faire connaître au plus vite auprès de l'école.

Les exercices de sécurité Incendie et Confinement en cas de risques majeurs ont été réalisés avant les vacances de la Toussaint. L'exercice Attentat-Intrusion sera réalisé prochainement.

Le thème de l'année est le Patrimoine. Différentes activités et sorties seront axées sur ce thème (visite du musée Le Prieuré, Claude Bernard, découverte du bois avec l'interprofession FIBOIS 69, découverte de la faune et la flore par la Fédération de la Chasse, découverte des rivières avec le Syndicat mixte des rivières du Beaujolais).

Les élèves de CP et CE1 suivront des cours de natation au Nautile, lors du 3^{ème} trimestre. Ces cours seront conjoints aux élèves de l'école de ST ETIENNE DES OULLIERES. Ce qui permettra de partager, entre les 2 communes, les frais de déplacements (car). Compte tenu des travaux se déroulant en début d'année 2023, dans la salle des sports du PERREON, les séances de sports, pour les CE et CM, seront certainement décalées.

Du matériel plus adapté pour les enfants en difficulté, a été acheté. Il est demandé à la municipalité, s'il serait possible de trouver une solution pour ranger les vélos et tricycles, dans la cour.

VOIRIE – EROSION :

Mr MORAND informe que les travaux de plantation de la haie sur le RD 19 (plateau d'arbussonnas), en lieu et place des platanes (arrachés l'an passé), ont débuté. Ces travaux sont pris en charge ainsi que l'entretien par le Département.

Les panneaux d'entrée d'agglomération seront remplacés début 2023. La dépense correspondante sera subventionnée au titre des amendes de police (1 414 € de subvention).

Mr BOUCHARD précise que le nettoyage des bacs de rétention va être fait ces prochains jours, pour un coût de 6 720,00 € par l'entreprise STPA. Travaux à la charge de la commune.

URBANISME :

Mr MONNET Yves : Route de Bussy DP Modifications ouvertures

Mr ETIENNE Jacques : Route de la Folie DP Modification ouvertures en façade

Mr ETIENNE Jacques : Route de la Folie DP Installation photovoltaïque

Mr LESAGE Antoine : Chemin du Boulanger PC extension bâtiment

FONC'INVT : 57 Route des Combes PC pour création 7 logements

CENTRE DE LOISIRS ASSOCIATION DES FAMILLES :

Le centre de loisirs commun aux 3 communes (BLACE, SALLES-ARBUISSONNAS et ST JULIEN), rouvre ses portes, les mercredis, à partir de novembre et pour les vacances scolaires, à partir de février 2023.

AGGLOMERATION :

Mr DENIZOT fait part de ses diverses réunions concernant l'environnement (renaturation de l'Azergues, déchèterie verte, journée eau-air-sol, espaces naturels sensibles)

LUTTE INSECTES :

Mme ZOCCHETTI informe avoir suivi un webinaire au sujet de la prolifération du moustique tigre. Des solutions d'accompagnement pour essayer d'éradiquer ces insectes peuvent être mises en place. A voir si la commune veut participer à ces opérations pour 2023.

Dans le cas de découverte de nid de frelons asiatiques (1 bande jaune sur le corps), les pompiers doivent être appelés.

AMENAGEMENT CENTRE VILLAGE – SALLE DU BREUIL :

Suite à la réunion et la présence du cabinet TRACE, en date du 4 octobre, Mr GUILLARME informe le Conseil que l'exécutif de la commune – le Maire et les adjoints – ont pris la décision de mettre en place un plan guide, c'est-à-dire une feuille de route pour les différentes phases de réaménagement du centre village et de la salle du Breuil. Les associations, la population, les viticulteurs, les commerçants et les artisans seront associées à l'élaboration de ce plan guide

QUESTIONS DIVERSES :

a) Gazette :

La gazette du village est en cours d'élaboration. La distribution est prévue pour la deuxième quinzaine de janvier.

b) Noël des anciens :

Les personnes âgées de 70 ans se verront proposer soit un repas à LA BENOITE (mercredi 14 décembre) ou un panier garni. Un courrier sera adressé prochainement.

c) Personnel :

Un repas de Noël sera offert au personnel communal, le mardi 10 janvier. Cette rencontre n'ayant pu avoir lieu les autres années, en raison de la crise sanitaire.

d) Cadets de la Gendarmerie :

Mr PARIZOT précise que la subvention décidée lors du dernier conseil, est bien une subvention annuelle et remise au vote chaque année.

e) Amicale Jeunes Sapeurs-Pompiers :

Mr PINEAU donne le compte rendu de leur assemblée générale. Association très dynamique.

f) Commémoration du 11 novembre :

Défilé à 11h30. Sont de service : Vanessa + Pascal + Michael

g) Illuminations :

Les nouvelles guirlandes seront posées et déposées, par la société SERPOLLET, pour la période du 29 novembre au 26 janvier. Elles fonctionneront aux mêmes horaires que l'éclairage public.

PROCHAINES REUNIONS :

Jeudi 8 décembre à 19h45
Mardi 3 janvier 2023 à 20h30
Mardi 7 février 2023 à 20h30

Le Maire,

Stéphane PARIZOT

Le secrétaire de séance,

Eric DENIZOT

